

MÉMOIRE D'AVENIR

— LE MAGAZINE DES ARCHIVES NATIONALES — N° 55 — JUIL.-SEPT. 2024

L'événement

**LA COLLECTE DES ARCHIVES
DES JEUX DE PARIS 2024:
UNE GRANDE PREMIÈRE!**

Fonds & collections

Droit à l'IVG
Itinéraire d'une loi
constitutionnelle scellée



Grand témoin

Emmanuel Laurentin : le sport,
histoire d'un « fait social total »
à travers ses archives





© Tristan Reynaud/Sipa Press

Bruno Ricard,
directeur des Archives nationales

Édito

Sport et culture ? Les Archives nationales font, cet été, la démonstration que les deux sont compatibles !

En « ville » avec l'exposition hors-les-murs et grand public *(Re)Jouer – 100 ans de Jeux olympiques en France*. Elle rappelle, dans les communes de Seine-Saint-Denis et au Palais Royal, que notre pays a déjà accueilli cinq olympiades, de 1900 à 1992, à Paris, Chamonix, Grenoble et Albertville.

Sur notre site parisien, avec une sélection de photographies en noir et blanc de sportives et de sportifs sous le péristyle de la cour d'honneur de l'hôtel de Soubise.

Sur notre site pierrefittois, au cœur du territoire des Jeux, avec l'exposition *À vos marques... Prêts ? Cherchez !* pour inciter notre public à faire des recherches sur l'histoire du sport dans les fonds conservés aux Archives nationales.

Dans notre programme de collecte, avec la préparation – dès maintenant – du transfert, et donc de la préservation, des archives du Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques (Cojop). Une première depuis 1900 !

Et, enfin, avec l'interview que nous a accordée pour ce numéro de *Mémoire d'avenir* Emmanuel Laurentin, journaliste, historien et ambassadeur de la Grande Collecte des archives du sport, organisée par le Service interministériel des Archives de France, une Grande Collecte qui a déjà donné d'excellents résultats. Bonne lecture, et surtout très bel été culturel et sportif !

Directeur de la publication: Bruno Ricard. Responsable d'édition: Gérard Gauguier. Rédactrice en chef: Nesma Kharbache. Comité de rédaction: Claire Béchu, Ghislain Brunel, Gérard Gauguier, Gabrielle Grosclaude, Nesma Kharbache, Armelle Laperrière, Marie-Françoise Limon-Bonnet, Sabine Meuleau, Bruno Ricard, Thomas Van de Walle. Contributeurs: Pauline Berni, Muriel Bessot, Magalie Bonnet, Charlene Fanchon, Régis Lapasin, Anne-Sophie Lienhard, Zoé Navarette, Alexia Raimondo, Thomas Roche, Clothilde Roullier, Anne Rousseau, Jérôme Séjourné, Natacha Villeroy, département de l'Image et du Son. Conception graphique et mise en pages: Citizen Press. Illustration de couverture: Archives nationales de France. Impression: Merico. Dépôt légal: juillet 2024. ISSN: 2108-2421. Reproduction, intégrale ou partielle, des textes et des illustrations des Archives nationales autorisée sous réserve de l'accord de la rédaction. Contact: communication.archives-nationales@culture.gouv.fr.

Sommaire

06

L'événement

La collecte des archives des Jeux de Paris 2024 : une grande première !

09

En coulisses

- Droit à l'IVG: itinéraire d'une loi constitutionnelle scellée
- Dans la fabrique du sceau de la République

12

Fonds & collections

- La Réserve du Minutier central: près de 1700 documents exceptionnels en ligne
- CNRS Images: dans le monde fabuleux des inventions

14

Notre histoire

Il y a 80 ans, les Archives nationales à la Libération

16

Grand témoin

Emmanuel Laurentin : le sport, histoire d'un « fait social total » à travers ses archives

18

Passerelles

- Projet éducatif: les Archives, lieu de partage des émotions
- Esclavage colonial: faire dialoguer histoire et mémoire



© Archives nationales de France

GIROPHARES: un an et un nouveau projet !

L'histoire maritime vous captive ? Prenez le large avec le 7^e projet de Girophares ! La plateforme collaborative vous propose d'indexer des documents de l'ancien ministère de la Marine marchande ; des registres qui récapitulent les naissances, disparitions et décès en mer des membres d'équipage et des passagers des navires. Intitulée *Naître ou mourir en mer (1872-1919)*, cette indexation participative facilitera les recherches généalogiques. Ce projet marque le **premier anniversaire de Girophares**, ouvert en mai 2023. Les Archives nationales ont convié ses contributeurs à une rencontre, le 25 mai dernier, à Paris. Elle a rassemblé 40 participants, venus de toute la France.



Le mot de l'archiviste

« MAGASINS »

Les magasins sont les locaux qui abritent les documents. On les appelle aussi « dépôts » ou « réserves » dans un musée. Aux Archives nationales, ils conservent 388 kilomètres linéaires de documents.

Le climat des magasins est contrôlé. Pour les documents papier, sa température varie de 16°C à 23°C et l'humidité relative, de 45% à 55%.

Les magasins de conservation les plus anciens, en France, sont la galerie du Parlement de Paris – bâtie au XIX^e siècle, sous Louis-Philippe, aux Archives nationales – et l'hôtel des Affaires étrangères et de la Marine, à Versailles.

En temps normal, le public n'a pas accès à ces lieux. Ils sont le royaume des magasiniers et des archivistes ! Cependant, lors des Journées européennes du patrimoine, les Archives nationales ouvrent leurs Grands Dépôts au public.

Retour sur...

LA NUIT BLANCHE AUX ARCHIVES NATIONALES

Dans la nuit du 1^{er} au 2 juin, les Archives nationales ont présenté, dans la cour d'honneur de l'hôtel de Soubise, *Droit du sol* une installation de la plasticienne Juliette Somnolet. Faite de 5000 feuilles d'arbre en terre crue, cette composition a proposé à 3400 visiteurs de fouler ce parterre de feuilles. En les brisant sur leur passage, ils ont alors redonné à la nature son statut initial. Plus d'une tonne d'argile, provenant de chantiers parisiens ou de carrières alentour,

a été nécessaire pour réaliser cette installation, redistribuée ensuite à des céramistes.



© Juliette Somnolet

Abonnez-vous et recevez gratuitement chez vous *Mémoire d'avenir*, le journal des Archives nationales !

PAR COURRIER

Prénom
Nom
Organisme Fonction
Adresse postale
Code postal Ville
Mail

J'accepte de recevoir les mailings des Archives nationales

À RETOURNER À :

Archives nationales - Service Communication - 59, rue Guynemer - 90001 - 93383 Pierrefitte-sur-Seine Cedex

EN LIGNE



MADE IN FRANCE

Une histoire du textile de Colbert jusqu'à nos jours



Depuis quelques années, l'industrie textile est au cœur d'une prise de conscience environnementale et éthique. Une exposition des Archives nationales revient sur son histoire en France. Elle retrace l'importance économique et sociale de ce secteur avant qu'il ne s'effondre à la fin du xx^e siècle. Ce récit du textile *Made in France* s'appuie sur la riche collection d'échantillons conservés aux Archives nationales dans les fonds consacrés au commerce et à l'industrie. Ils sont exposés pour la première fois au public. Très documentés, ils représentent la grande

diversité d'une production aujourd'hui disparue, des étoffes les plus populaires aux plus luxueuses. En dialogue avec des pièces empruntées à d'autres institutions, l'exposition montre des documents essentiels comme les rapports des inspecteurs des manufactures, les dossiers d'inventions mécaniques ou encore... l'iconique bas nylon.

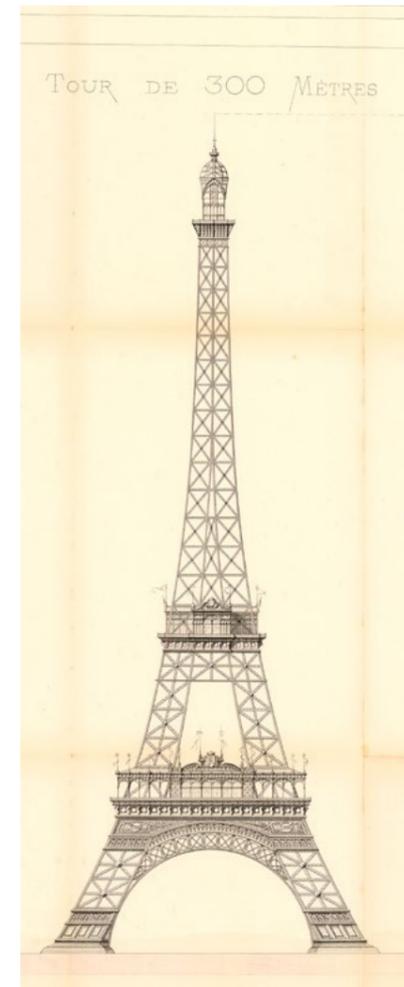
► **Ouverture: du 16 octobre au 27 janvier 2025.**
Lundi-vendredi, de 10h à 17h 30;
samedi-dimanche, de 14h à 19h.
60, rue des Francs-Bourgeois,
Paris.

DANS LES COULISSES DE LA CONSTRUCTION DE LA TOUR EIFFEL

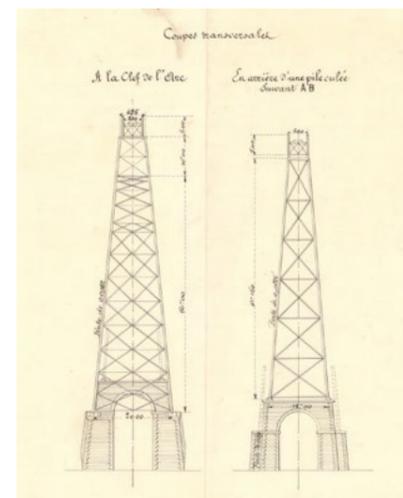
Depuis cent trente-cinq ans, la dame de fer symbolise Paris et la France aux yeux du monde entier. À partir du 18 septembre, les Archives nationales exposent la convention relative à la tour Eiffel. Signée le 8 janvier 1887 par le ministre du Commerce et de l'Industrie, Édouard

Lockroy, le préfet de la Seine, Eugène Poubelle, et l'ingénieur constructeur, Gustave Eiffel, celle-ci détaille en 18 articles les modalités de financement, de construction et d'exploitation de la « tour de 300 mètres ». Le public a choisi ce document pour le **troisième volet du cycle *Les Remarquables***, lors d'un vote organisé à l'été 2023. Au fil de cette exposition au format resserré, les visiteurs explorent, à travers les archives présentées, les aspects techniques et scientifiques de cette tour à la silhouette originale. Plus haut monument au monde à l'époque, elle fut construite en un temps record entre le 28 janvier 1887 et le 31 mars 1889, date de son inauguration.

► **Ouverture: 18 septembre 2024 - 6 janvier 2025 - lundi-vendredi, 10h-17h 30; samedi-dimanche, 14h-17h 30 - 60, rue des Francs-Bourgeois, Paris. Entrée libre.**



Élévation de la tour de 300 mètres dressée par Eiffel, avec la collaboration des ingénieurs Nouguiet et Koechlin, et de l'architecte Sauvestre. F/12/3770. © Archives nationales de France



▲ Coupes transversales des piles du viaduc de Garabit, dressées par l'ingénieur Boyer, de concert avec Eiffel, 3 février 1880. La tour Eiffel s'inspire des techniques développées lors de la construction de ce viaduc. F/12/3908. © Archives nationales de France



▲ Édition 2023 des JEP. © Nicolas Dion/Archives nationales de France

41^E ÉDITION DES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Bienvenue dans les coulisses des Archives nationales!

Les 21 et 22 septembre, les Archives nationales dévoilent au public leurs coulisses et leurs secrets.

► **À Paris:** les agents des Archives font découvrir leurs métiers et savoir-faire à travers des ateliers organisés dans la cour d'honneur de l'hôtel de Soubise. Trois circuits de visite commentés sont proposés: l'hôtel de Rohan, les Grands Dépôts et la bibliothèque historique (réservation sur place). Les appartements de l'hôtel de Soubise, le parcours permanent et la présentation du contrat de construction de la tour Eiffel sont en accès libre. Enfin, des concerts et des conférences ponctuent ce rendez-vous (accès libre dans la limite des places disponibles).
► **À Pierrefitte-sur-Seine:** des visites guidées font découvrir l'ampleur des magasins d'archives et les ateliers de restauration. À parcourir aussi, l'exposition permanente *Les Archives explorent le temps!* Des ateliers jeunes publics sont proposés, ainsi qu'un spectacle de cirque de l'Académie Fratellini à destination des familles (accès libre dans la limite des places disponibles).

► **Ouverture: de 11 h à 19 h.**
60, rue des Francs-Bourgeois, Paris ;
59, rue Guynemer, Pierrefitte-sur-Seine.

Historia

Tous les mois, retrouvez-nous sur le site www.historia.fr et découvrez des documents méconnus ou peu connus, commentés par un agent des Archives nationales.

Le
saviez-
vous?

LES ARCHIVES NATIONALES CONTRIBUENT À LA CULTURE LIBRE

L'Observatoire de l'*open content*, créé en 2023, analyse et accompagne les pratiques liées à l'ouverture de contenus des institutions culturelles. Le but : les rendre accessibles à tous, en ligne, et partager les savoirs. Les Archives nationales sont membres de cette instance, dans le cadre de leur partenariat avec Wikimedia France. Elles contribuent ainsi aux infolettres annuelles de l'observatoire, qui s'adressent aux professionnels et aux pouvoirs publics. Ces publications abordent des sujets liés au partage de la culture libre – comme la numérisation d'œuvres ou les documents librement communicables – pour les encourager et les valoriser.

► **Dernier numéro paru:**



TRAVERSÉES DU MARAIS Broderie urbaine aux Archives nationales

Autour de l'exposition *Made in France*, la plasticienne et brodeuse Anaïs Beaulieu présente ses œuvres dans les salons de l'hôtel de Soubise, à Paris, ainsi qu'une œuvre participative sur les colonnes de la cour d'honneur. Contribuez à la réalisation de cette œuvre lors du festival des Traversées du Marais : venez broder quelques heures l'un des panneaux de cette installation! Aucun savoir-faire particulier n'est requis.



© Anaïs Beaulieu

► **Atelier: 14 et 15 septembre 2024, 10h-12h et 15h-18h. À partir de 6 ans; accès libre dans la limite des places disponibles. Réservation: developpement-publics.an@culture.gouv.fr**

JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

La collecte des archives des Jeux de Paris 2024 : une grande première !



▲ L'équipe de France de basketball s'entraînant lors des Jeux olympiques d'été de Melbourne, en 1956, F/44/48/B. © Archives nationales de France

Paris 1900, Paris 1924, Chamonix 1924, Grenoble 1968, Albertville-Tignes 1992 : depuis la renaissance des Jeux olympiques, modernisés par Pierre de Coubertin en 1894, la France a accueilli les Jeux olympiques et paralympiques (Jop) à cinq reprises, avant 2024. Pour cette sixième édition et pour la première fois, les archives de l'organisation des Jop seront collectées pour entrer aux Archives nationales au terme d'un travail de longue haleine. Retour sur les sources, en construction, des Jeux de Paris 2024, et celles des éditions passées, déjà disponibles, pour écrire leur histoire.

Cécile Fabris, responsable du département de l'Éducation, de la Culture et des Affaires sociales, et Anne Rohfritsch, responsable du pôle dédié au sport; Cyprien Henry, chef de la Mission des archives du ministère de l'Éducation nationale; Anne-Marie Bailloux, adjointe; Chloé Moser, adjointe à la Mission des archives des ministères sociaux.

Cette année 2024 marque la sixième édition des Jeux, en France. Contrairement aux cinq précédentes éditions françaises, la préservation de la mémoire des Jeux de 2024 a été identifiée très tôt comme un enjeu majeur. En effet, l'attribution des Jeux à Paris, en 2017, a donné le coup d'envoi de l'opération d'archivage des Jeux 2024. Dès 2018, les archivistes de la Mission des archives des ministères sociaux ont été dans les starting-blocks pour collecter les archives du comité de candidature de Paris. Leurs collègues de la Mission des archives de l'Éducation nationale, à laquelle le sport a été rattaché, les ont rejoints en 2021.

Conserver les documents à dimension historique

Depuis, tous préparent l'archivage des Jeux eux-mêmes avec le Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques (Cojop) de Paris 2024. Cette structure éphémère, dirigée par le sportif Tony Estanguet, est chargée de planifier, organiser, financer et livrer les Jeux olympiques. L'objectif du travail mené par les archivistes avec le Cojop consiste à repérer, dans l'abondante production documentaire du



▲ Dessin d'un tailleur créé par le couturier Pierre Balmain pour les hôtes du Comité olympique des Jeux olympiques d'hiver de Grenoble, en 1968. AG/5(1)/2632. © Laurence Clivet/Archives nationales de France



▲ Tournage publicitaire de La Poste sur le parcours de la flamme olympique pour les Jeux olympiques d'hiver d'Albertville-Tignes en 1992. 19930154/3. © Archives nationales de France

Cojop, les documents à dimension historique à conserver. Cette « liste patrimoniale » s'appuie sur une liste préexistante de documents stratégiques. Le Cojop la fournit régulièrement au Comité international olympique (CIO) pour le suivi de l'organisation des Jeux. Le travail se fait en lien avec la cellule Games Knowledge and Data du Cojop.

Du Cojop à la Solidéo : un travail de collecte de longue haleine

Une action similaire est menée avec la Société de livraison des ouvrages olympiques, la Solidéo. Cette structure, distincte du Cojop, est dédiée à la programmation, à la construction et au suivi des constructions et des aménagements urbains liés aux Jeux, comme le village des athlètes et le *cluster* des médias, tous deux implantés en Seine-Saint-Denis. Grâce au travail conjoint de la Mission Éducation nationale et de la Mission Audit et Contrôle interne de la Solidéo, des listes de documents à verser aux Archives nationales ont, là aussi, été déterminées. Par cette méthode de travail et la mobilisation de tous les acteurs, la collecte des archives en vrac et en urgence sera évitée après les Jeux. Les archives sélectionnées, essentiellement numériques, devraient être collectées par ▶

La flamme passe aux Archives nationales

Le 25 juillet, veille du coup d'envoi des Jeux olympiques et paralympiques 2024, la flamme olympique traversera la Seine-Saint-Denis. Elle s'arrêtera dans 21 villes du département avant de rejoindre le Stade de France pour la cérémonie d'ouverture. À Pierrefitte-sur-Seine, c'est aux Archives nationales que la flamme fera étape sur une proposition de l'établissement public territorial Plaine Commune et du département. « C'est un grand événement pour notre site pierrefittois, qui vient de fêter ses 10 ans, et aussi une belle reconnaissance de notre implantation sur le territoire comme l'un de ses acteurs majeurs », relèvent Martin Champion et Michel Mastrolillo, qui coordonnent aux Archives nationales les services impliqués dans l'organisation de cet événement exceptionnel. Allumage de la flamme prévu à 18h20, en présence de quelque 500 visiteurs invités à partager l'événement.



▲ Affiche des concours internationaux d'escrime, exposition universelle de 1900. CPJF/12/4277. © Archives nationales de France

▶ les deux Missions ministérielles d'ici l'automne 2024, avant traitement. Elles feront ensuite leur entrée aux Archives nationales où elles seront consultables par le public dans les années à venir. Elles viendront également enrichir le guide des sources de l'olympisme conservées aux Archives nationales. Quant aux sources concernant les éditions précédentes des Jeux, elles sont nombreuses et variées. Elles sont conservées dans différentes institutions : aux Archives nationales du fait de l'implication des services de l'État – de la présidence de la République au ministère

chargé des sports notamment – dans la préparation et le suivi de ces événements d'ampleur exceptionnelle ; aux Archives départementales ou municipales pour les documents issus de la mobilisation des collectivités territoriales.

Des sources dispersées pour l'histoire des éditions passées
Les acteurs du monde sportif – en particulier le CIO et le Comité national olympique et sportif français, ainsi que les fédérations, les clubs et les sportifs – s'avèrent aussi essentiels dans le déroulé des Jeux. Leurs archives sont, en général, consultables directement auprès d'eux. Cas exceptionnel, les archives du Racing Club de France, club omnisport au rôle déterminant dans l'accueil des Jeux à Paris en 1924, sont conservées aux Archives départementales des Hauts-de-Seine. Les archives des instances spécifiques, créées pour l'organisation des Jeux en France, ne sont pas toutes conservées aux Archives nationales. C'est le cas de celles des Jeux de Paris 1900. Elles se trouvent dans les archives de l'exposition universelle de 1900, lors de laquelle ont eu lieu les événements sportifs appelés « Concours internationaux d'exercices physiques et de sports ». Les dossiers du déroulé des Jeux de 1924 sont, eux, principalement conservés au CIO.

Pour les Jeux suivants, la dimension locale a été privilégiée. Ainsi, les Archives départementales de l'Isère conservent les archives du comité d'organisation des Jeux de 1968 et les Archives départementales de Savoie, celles du comité d'Albertville-Tignes en 1992. ◆



© Conseil départemental de Seine-Saint-Denis

Le mot de l'élu du territoire

Stéphane Troussel, président du conseil départemental de Seine-Saint-Denis

« Dès la phase de candidature, j'ai souhaité que la Seine-Saint-Denis s'engage pleinement dans l'aventure olympique. Cet événement mondial est une opportunité unique d'y accueillir des athlètes et des visiteurs du monde entier, et de leur faire découvrir son patrimoine culturel, historique, festif... Le choix des Archives nationales de Pierrefitte-sur-Seine pour le passage de la flamme olympique marque cette volonté de mettre en valeur les atouts de la Seine-Saint-Denis. Au-delà de l'événement, les Jeux nous permettent d'accélérer la transformation de la Seine-Saint-Denis en faveur de ses habitants et habitantes, avec de nouveaux équipements publics et des actions en faveur de l'inclusion par le sport. »

Les JO et le sport s'exposent aux Archives nationales

Les Archives nationales retracent un siècle d'accueil des Jeux dans leur exposition (Re)Jouer! 100 ans de Jeux olympiques en France. Labellisée Olympiade culturelle et itinérante, elle se déploie dans l'espace public en Seine-Saint-Denis (Plaine Commune) et à Paris, dans l'enceinte du ministère de la Culture. Dates et lieux en ligne.

Aux Archives nationales, à Pierrefitte-sur-Seine et à Paris, l'exposition À vos marques... Prêts? Cherchez! donne un aperçu de la richesse et de la variété des fonds d'archives liés à la thématique du sport, depuis la seconde moitié du XIX^e siècle. À voir jusqu'au 2 décembre.



DROIT À L'IVG

Itinéraire d'une loi constitutionnelle scellée

Le 8 mars dernier, le ministre de la Justice a scellé la loi constitutionnelle relative à la liberté de recourir à l'interruption volontaire de grossesse (IVG). La cérémonie, publique, a été retransmise en direct. Les Archives nationales y ont participé, car leur atelier des sceaux apporte l'expertise technique nécessaire au scellement, depuis plus de quatre-vingts ans.

Françoise Janin, cheffe du département de la Conservation, et Bénédicte Fichet, responsable du pôle Chefs du gouvernement



▲ Place Vendôme, à Paris, le ministre de la Justice scelle la loi constitutionnelle en présence, notamment, du président de la République et d'un public nombreux, le 8 mars 2024. © Joachim Bertrand/Ministère de la Justice

Le 17 janvier 1975, la loi Veil, qui autorise le recours à l'interruption volontaire de grossesse (IVG), est promulguée. Elle entre d'abord en vigueur à titre expérimental, pour un délai de cinq ans, avant d'être reconduite, sans limite de temps, le 31 décembre 1979. D'autres mesures viennent ensuite renforcer la protection du droit à l'avortement. Sur le plan international, l'année 2022 marque les esprits dans le sens inverse : en juin, la Cour suprême américaine décide de ne plus garantir le droit à l'avortement, revenant sur la jurisprudence « Roe vs Wade ». Cela constitue une prise de conscience de la fragilité de ce que l'on considère comme durablement acquis. En France, dès cette même année, plusieurs propositions de loi sont déposées afin de prévenir tout retour en arrière, grâce à la constitutionnalisation de l'IVG. L'Assemblée nationale adopte le 24 novembre 2022, à une large

majorité, la proposition de loi constitutionnelle « visant à garantir le droit à l'interruption volontaire de grossesse ». Ce texte, transpartisan, soutenu par la majorité, avait été mis au programme de l'Assemblée nationale par les députés de La France insoumise (LFI) dans le cadre d'une « niche parlementaire ». Le sujet rebondit le 8 mars 2023, à l'occasion de l'hommage national à l'avocate Gisèle Halimi. Le président de la République prend alors l'engagement de constitutionnaliser la loi. Un projet de loi constitutionnelle « relatif à la liberté de recourir à l'interruption volontaire de grossesse » est adopté par l'Assemblée nationale le 30 janvier 2024, puis par le Sénat le 28 février. Le président de la République convoque le Parlement en congrès, à Versailles, le 4 mars 2024. Au terme du vote, l'article 34 de la Constitution est modifié et dispose que « la loi détermine

Un peu d'histoire...

Au Moyen Âge, le sceau est destiné à authentifier les actes. Ce premier usage disparaît progressivement lorsque la signature autographe et le recours à l'acte notarié se généralisent. Aujourd'hui, sceller une Constitution ou une loi constitutionnelle n'a rien d'obligatoire ni de systématique. Cela relève du choix de l'exécutif, qui souhaite ainsi marquer l'événement d'une forte dimension symbolique. Depuis 1946, l'atelier des sceaux des Archives nationales est chargé d'assister le ministre de la Justice, garde des Sceaux, lors des opérations de scellement (lire p. 11).



▲ Sceau de la loi constitutionnelle.
© Joachim Bertrand/Ministère de la Justice

nationales dans l'Armoire de fer dédiée aux documents précieux. Le mercredi 6 mars, deux jours avant le scellement, le président de la République et les ministres concernés signent les quatre exemplaires en Conseil des ministres. Un motard de l'Élysée les apporte dans l'heure aux Archives nationales, rue des Francs-Bourgeois à Paris, où le service des sceaux les relie avec un ruban bleu blanc rouge.

Sceller en extérieur : une cérémonie inédite
Sur décision de la présidence de la République,

la cérémonie du scellement de la loi sur l'IVG doit avoir lieu en public, place Vendôme, et être retransmise en direct. Jusqu'ici, elle avait toujours été cantonnée à l'intérieur du ministère de la Justice. Pour l'atelier des sceaux des Archives nationales, sceller en public est une contrainte nouvelle.

Comment maîtriser la température de la cire en extérieur ?

Que faire s'il pleut ?

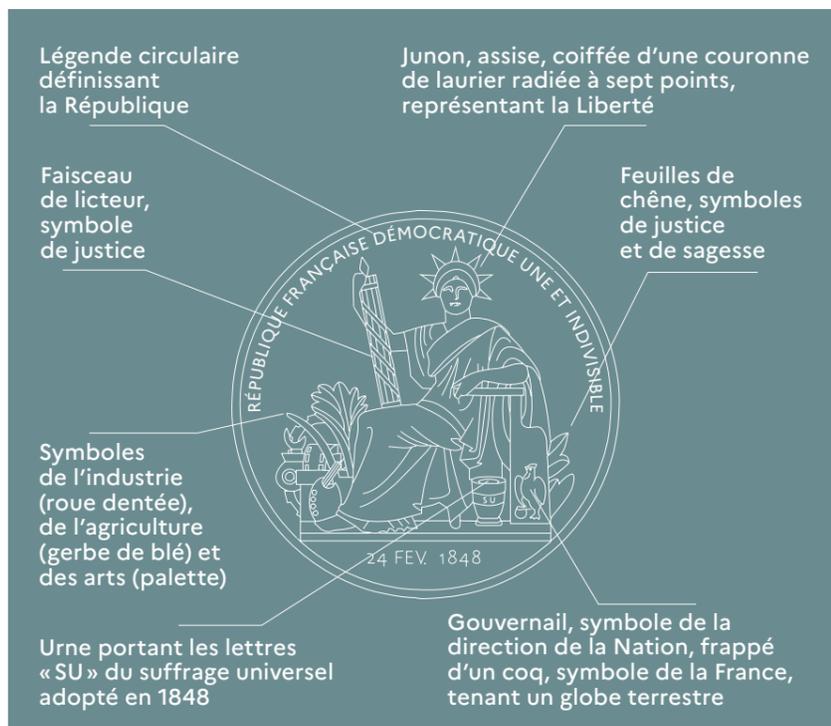
Pour répondre à ces questions, on teste, on répète dans la cour des Archives nationales : on sait maintenant qu'on ne dispose que de trois minutes entre le moment où la cire quitte le bain-marie, dans lequel elle est maintenue molle, et le scellement lui-même. Ce qui implique que le bain-marie ne doit pas être éloigné de plus de 5 mètres de la presse à sceller... Le 8 mars, date symbolique du scellement en cette Journée internationale des droits des femmes, les restauratrices de l'atelier des sceaux rejoignent le ministère de la Justice, place Vendôme. Avec elles, le premier exemplaire de la loi constitutionnelle, glissé dans un maroquin qu'a fabriqué l'atelier de reliure et de dorure des Archives nationales. Tout est prêt : la cérémonie peut commencer ! La loi scellée est désormais visible au musée des Archives nationales dans le cadre d'une exposition sur le discours de Simone Veil, en 1974. Elle sera ensuite conservée dans l'Armoire de fer. ◆

► les conditions dans lesquelles s'exerce la liberté garantie à la femme d'avoir recours à une interruption volontaire de grossesse ».

Le monde à l'envers : retour vers le papier et la cire

Sceller une loi constitutionnelle ne va pas de soi. Non que le scellement en lui-même soit une nouveauté, mais, depuis une quinzaine d'années, le processus législatif est entièrement numérique. Autrefois dit, la loi sur papier n'existe plus ! Afin de pouvoir sceller une loi constitutionnelle, il faut donc matérialiser le texte nativement numérique. Dès l'annonce de l'adoption de la révision constitutionnelle, le ministère de la Justice imprime quatre exemplaires de la loi :
• le premier doit être scellé et conservé par les Archives nationales ;
• le deuxième est à destination du Secrétariat général du gouvernement ;
• le troisième revient au ministère de la Justice ;
• le quatrième, enfin, rejoindra l'exemplaire scellé des Archives

Décryptage du sceau de la République



DANS LA FABRIQUE DU SCEAU DE LA RÉPUBLIQUE

La cérémonie de scellement est un moment solennel. L'atelier des sceaux des Archives nationales supervise son organisation technique. Quelles sont les étapes de fabrication du sceau de la République ?

Agnès Prévost, cheffe de travaux d'art, responsable de l'atelier de restauration et moulage des sceaux

1

PRÉPARER LA CIRE

Les galettes destinées au scellement sont fabriquées à l'atelier. Elles sont faites, en majorité, en cire d'abeille comme au Moyen Âge. Deux galettes de cire par sceau sont nécessaires. Cependant, on prépare des galettes en quantité suffisante pour réaliser des essais préalables. Ces tests sont indispensables, en particulier pour régler l'équilibrage de la presse afin d'obtenir une pression homogène sur toute la galette et pour estimer le minutage de la cérémonie, comme celle retransmise en direct à la télévision, le 8 mars dernier.

4

ASSISTER LE MINISTRE LORS DE LA CÉRÉMONIE DE SCELLEMENT

Juste avant le scellement, les galettes de cire sont réchauffées au bain-marie. Une fois suffisamment molles pour l'impression, elles sont sorties de l'eau, essuyées et placées dans la presse : l'une sous les lacs, l'autre au-dessus. Le ministre de la Justice est alors invité à sceller. En vissant la presse, il imprime la cire et ferme le sceau autour du ruban qui relie la loi.

2

PRÉPARER LES LACS QUI PORTENT LE SCEAU

Après signature, la loi constitutionnelle est apportée aux Archives nationales, où elle est préparée pour le scellement. Elle se présente sous la forme d'un cahier. Des trous réalisés au centre de ce cahier permettent de passer le ruban tricolore bleu blanc rouge. Il constitue les lacs sur lesquels le sceau sera apposé et relié à la loi constitutionnelle.

3

PRÉPARER LA PRESSE À SCELLER

Les matrices en argent, fixées sur la presse pour imprimer le sceau, sont conservées dans le bureau du ministre de la Justice, d'où son titre de « garde des Sceaux ». La presse est installée dans le lieu de la cérémonie avant le jour du scellement. Là, elle est à nouveau équilibrée pour que l'on puisse procéder à des essais. La presse à sceller est utilisée depuis le Premier Empire. Le meuble sur lequel elle est fixée a été commandé par Cambacérés, ministre de la Justice, en 1810.



© Archives nationales de France

► Découvrir la fabrication en vidéo :



LA RÉSERVE DU MINUTIER CENTRAL

Près de 1 700 documents
exceptionnels en ligne

La Réserve du Minutier central des notaires de Paris renferme des documents remarquables, voire insolites. Ces dernières années, ils ont fait l'objet de minutieuses opérations de restauration et de numérisation, qui ont mobilisé les spécialistes des Archives nationales. Désormais terminées, elles permettent de découvrir un florilège des documents les plus exceptionnels du Minutier.

Romain Le Gendre, chef du département du Minutier central des notaires de Paris

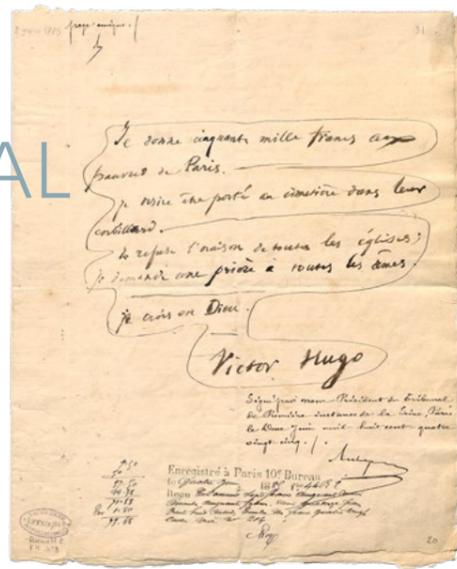
Les Archives nationales conservent des millions d'actes originaux, appelés « minutes », passés devant les notaires parisiens. Au gré de leurs opérations de classement et d'inventaire, les archivistes ont repéré et extrait de leur liasse d'origine certains documents, signés de célébrités historiques ou particulièrement fragiles par leur taille ou leur support. Ils les ont placés dans une collection spécifique: la Réserve du Minutier. On y trouve ainsi le testament du roi Louis-Philippe (1850), le contrat de mariage de Napoléon Bonaparte avec Joséphine de Beauharnais (1796) ou encore les devis et marchés (avec les plans d'origine) pour la construction des hôtels de Rohan et de Soubise (1705-1708).



▲ Plan du domaine de Maisons-Laffitte, annexé au cahier des charges pour la vente, 1834. MC/RS//1608. © Archives nationales de France

Tous ces documents remarquables sont désormais restaurés et numérisés. Une opération de longue haleine, car certains ont nécessité des traitements exigeants. De mauvaises conditions de conservation avaient fragilisé une soixantaine d'entre eux. « Les documents les plus grands n'ont pas forcément été les plus compliqués à restaurer, indique Florence Foucart, restauratrice. Pour un plan de la place de l'Étoile de 1779, brûlé sur les bords et fragilisé par l'humidité, il a fallu trouver un adhésif adéquat pour que le doublage soit suffisant. » D'autres documents ont été confiés à l'atelier de photographie. C'est le cas des pièces comportant des sceaux en cire ou des actes

avec des plans en annexe, comme ce cahier des charges de 1834 pour le lotissement du domaine de Maisons-Laffitte. « Pour les plus grands documents, nous avons utilisé un scanner de taille A0 (840 x 1180 cm), explique Alain Berry, photographe. Certains actes comportaient des objets. Par exemple, un écheveau de coton, annexé à une convention pour une société de filature en 1800. Le plus surprenant a été ce testament de 1664 qui comportait



▲ Testament olographe de Victor Hugo, déposé le 2 juin 1885. MC/RS//586. © Archives nationales de France

une « coiffe », c'est-à-dire une poche des eaux ! » La testatrice, née « coiffée », souhaitait être inhumée avec ce signe de bonne fortune, reçu à sa naissance. Après cette dernière étape de numérisation, les images numériques sont désormais disponibles en ligne. À votre tour de découvrir ces documents étonnants ! ♦

► Où consulter ces documents ?

Pour découvrir les richesses de la Réserve du Minutier, rien de plus simple : rendez-vous ici !



Chiffres clés

1471 : date de la plus ancienne minute notariale.

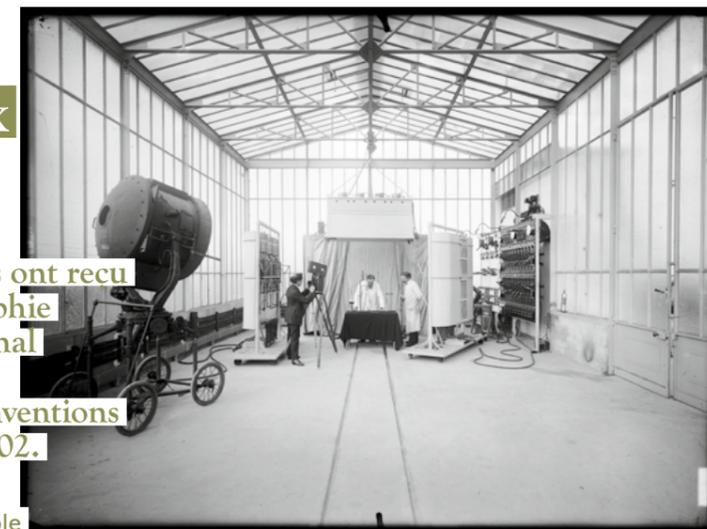
1 667 : nombre de documents classés dans la Réserve à ce jour.

2,80 m. : taille du plus grand document, un arbre généalogique.

CNRS IMAGES Dans le monde fabuleux des inventions

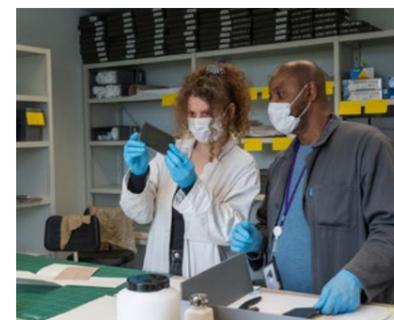
En février 2023, les Archives nationales ont reçu les archives du laboratoire de photographie et de cinématographie du Centre national de la recherche scientifique (CNRS). Un incroyable réservoir d'images des inventions du xx^e siècle, constitué entre 1917 et 2002.

Marie-Ève Bouillon, chargée d'études à la Mission de la photographie, et Anne Rohfrisch, responsable de pôle au département de l'Éducation, de la Culture et des Affaires sociales



▲ Le laboratoire d'optique et de cinématographie (Meudon), 30 novembre 1922, 20230076/266. © CNRS Images

En 1915, une direction des Inventions intéressant la Défense nationale est créée par Paul Painlevé, ministre de l'Instruction publique, avec à sa tête le scientifique Jules-Louis Breton. Elle mobilise inventeurs et industriels au service de la guerre et coordonne les travaux des laboratoires. Les expérimentations se multiplient: char d'assaut, fusil-mitrailleur ou encore équipements de protection individuelle. Dès 1917, un service photographique y voit le jour pour documenter ces inventions. À partir de 1922, la direction devient l'Office national des recherches scientifiques industrielles et des inventions (ONRSII). Les recherches s'étendent alors au domaine civil (hygiène, confort, habitation, équipements, etc.). Entre 1923



▲ Chantier de traitement matériel des négatifs sur verre, mars 2024. Sur la photographie, Lucile Natali et Thierno Diallo, du département de l'Éducation, de la Culture et des Affaires sociales. © Rémi Champseit/Archives nationales de France

et 1983, l'ONRSII, devenu le CNRS en 1939, assure la promotion de ces innovations au sein du Salon des arts ménagers. Le service photographique, intitulé laboratoire de photographie et de cinématographie en 1938, est maintenu sur le site de Meudon du CNRS. De 1920 à 1960, il est dirigé par Jean Comandon (1877-1970). Il perdure jusqu'en 2000 et produit quelque 15 000 négatifs sur verre, mais aussi des négatifs sur supports souples, des diapositives et des tirages. Cet ensemble reflète l'activité expérimentale, le foisonnement d'idées, l'ingéniosité des photographes et scientifiques du CNRS et de son ancêtre. Il témoigne aussi d'une politique active de documentation de la recherche publique. Fait rare, les négatifs sur verre s'accompagnent d'une description, avec contexte, date de prise de vue et chercheurs concernés. Ces précisions permettent de saisir l'usage élaboré de la photographie au CNRS.

Un patrimoine riche et surprenant

Ce riche patrimoine visuel est désormais conservé aux Archives nationales. Ayant à cœur sa transmission, CNRS Images, dépositaire depuis 2017 de la mémoire photographique de l'institution, s'est mobilisé de longs mois avec la Mission

de la photographie et le département de l'Éducation, de la Culture et des Affaires sociales des Archives nationales. Ensemble, ils ont préparé cette entrée hors du commun. Ce fonds photographique, largement inédit et peu connu du grand public, pourra faire l'objet de nombreuses recherches après un long chantier de traitement matériel. Il passionnera aussi par son côté singulier et étonnant ! ♦

Les Archives nationales aux petits soins

Fragiles, les négatifs sur verre font l'objet d'un délicat chantier depuis 2023. Avec l'appui de la Mission de la photographie et du département de la Conservation, l'équipe technique du département de l'Éducation, de la Culture et des Affaires sociales enlève, négatif par négatif, la saleté accumulée en surface à l'aide d'une brosse. Elle les range ensuite dans des enveloppes et des boîtes de conservation adaptées.

Prochaine étape pour les négatifs cassés: se refaire une beauté à l'atelier de restauration !

Le sport, histoire d'un « fait social total » à travers ses archives

Emmanuel Laurentin

Ambassadeur de la Grande Collecte des archives du sport, le journaliste Emmanuel Laurentin a accordé un entretien à *Mémoire d'avenir*. Il expose sa relation au sport, grande cause nationale 2024. Il relate son approche de ses divers aspects, de son histoire et des archives qui en gardent la trace.

Vous êtes historien médiéviste et journaliste de formation. Vous vous intéressez aussi à l'histoire du sport. Pouvez-vous nous dire ce qui vous y a conduit ?

La Fabrique de l'histoire, l'émission que j'ai animée pendant vingt années, a débuté en 1999. À cette époque, je ne portais pas un grand intérêt à l'histoire du sport qui, à mes yeux et sans doute à tort, était une histoire des records et des performances. Pourtant, certains travaux pionniers, appréhendant le sport comme un fait social total, social, politique, économique et culturel, avaient déjà été publiés. Les approches anthropologiques qu'avait développées Christian Bromberger étaient disponibles. Mais mes propres centres d'intérêt étaient ailleurs.

Une des productrices de l'émission, Aurélie Luneau, m'a alerté sur la naissance d'un séminaire d'histoire du sport à SciencesPo Paris, fondé par Paul Dietschy et Patrick Clastres. Je lui ai proposé de le suivre pendant un an pour en rendre compte régulièrement dans l'émission. Je me suis aperçu alors que le sport était un phénomène plus vaste que ce que j'avais imaginé, et nous avons donc consacré, chaque année, des émissions à ces nouvelles approches. En 2019, Stéphane Fiévet, nommé directeur de la culture à Paris 2024, m'a sollicité pour que je conçoive, avec une quinzaine d'historiennes et d'historiens à parité, un programme d'histoire critique

sur les Jeux olympiques et le sport. Les réunions en furent perturbées la première année par le Covid mais, parmi d'autres propositions, celle d'une Grande Collecte des archives du sport, inspirée par la Grande Collecte autour de la Grande Guerre, est apparue à cette commission comme essentielle. Les chercheuses et chercheurs que nous avons réunis considéraient que les sources sur lesquelles ils pouvaient travailler n'étaient souvent pas assez nombreuses et variées. Il fallait saisir l'occasion de Paris 2024 pour accélérer l'entrée dans les archives publiques d'un plus grand nombre de documents. Clubs, fédérations mais aussi particuliers n'étaient pas assez sensibilisés à l'importance des archives : il fallait donc les

convaincre de l'importance de ces documents pour l'histoire. Ce travail, pensé d'abord dans le cadre de Paris 2024, a ensuite été repris et amplifié par le ministère de la Culture et le Service interministériel des Archives de France (Siaf). Ils ont entamé un effort de long terme pour convaincre toutes les parties de l'enjeu d'une collecte la plus large possible.

Vous êtes devenu l'ambassadeur de cette Grande Collecte des archives du sport. En quoi est-elle exceptionnelle ?

Les efforts ont déjà largement porté leurs fruits. Des fonds exceptionnels dont celui du Racing Club de France ont été confiés à des services d'archives départementaux. Des expositions et journées portes ouvertes ont sensibilisé les donateurs à l'importance des archives qu'ils possédaient. Ainsi, 180 centres d'archives – municipaux, départementaux et nationaux – participent à cette Grande Collecte qui continuera jusqu'à la fin de l'année. Mais, c'est bien dans le moyen et le long termes qu'il faudra juger de l'impact de cette initiative.

Conservée aux Archives nationales, cette photographie montre les élèves du lycée La Fontaine (Paris, 16^e arr.) au stade. © Jeunesse et Sports/Service de l'Équipement



De la radio à la Grande Collecte...

Formé à l'histoire médiévale, le poitevin Emmanuel Laurentin a ensuite étudié le journalisme à Lille. Il a travaillé sur France Inter et a animé pendant vingt ans (1999-2019) l'émission *La Fabrique de l'histoire* sur France Culture. Il produit, aujourd'hui, l'émission *Le Temps du débat*.

Emmanuel Laurentin est ambassadeur de la Grande Collecte des archives du sport aux côtés de Marie-Françoise Potereau, vice-présidente du Comité national olympique et sportif français. [▶ www.grandecollectedesport.com](http://www.grandecollectedesport.com)

Les archives ont longtemps été sous-collectées dans ce domaine. Que faudrait-il mettre en place, à votre avis, pour pérenniser les sources sur le monde sportif ?

Un moment fort comme cette année olympique a servi de déclencheur à un mouvement plus vaste. Pour celles et ceux des archivistes qui ne pratiquaient pas le sport, il n'était pas évident de voir dans cet élan du xx^e siècle combien ce « fait social total » avait modelé nos villes et villages, en y faisant pousser stades et gymnases, changé l'apparence de nos corps et des vêtements qui les cachent, transformé la politique, désormais chargée de prendre en charge l'éducation sportive, mais aussi renouvelé

par les compétitions un « esprit de clocher » et, enfin, inspiré les artistes et le monde de la culture. Le mouvement est désormais lancé. Il ne reviendra pas en arrière, tant les possesseurs d'archives ont désormais compris leur importance et les services dépositaires ont vu tout l'intérêt de toucher des usagers qui n'avaient pas eu l'occasion jusqu'alors de prendre le chemin des archives.

Plus largement, quelles relations entretenez-vous avec les archives ? Sont-elles un point d'appui dans votre rôle de passeur entre l'histoire, les enjeux de société et vos auditeurs ?

Depuis mes études d'histoire médiévale à Poitiers, les archives n'ont jamais cessé d'être, pour moi, un lieu central pour réfléchir au bien public et au partage démocratique des connaissances. J'ai accompagné, à la radio, le mouvement « Une cité pour les archives nationales » au début des années 2000, et suivi dans un feuilleton confié à Séverine Liatard, le déménagement des Archives nationales. Et j'ai continué chaque fois que j'en ai eu l'occasion, de multiplier les points de contact entre grand public, public de spécialistes et professionnels pour défendre cette cause essentielle : la collecte et la valorisation de cette richesse patrimoniale.

PROJET ÉDUCATIF

Les Archives, lieu de partage des émotions

Comment naissent les émotions et comment nous façonnent-elles ? Les documents d'archives ont inspiré La Science des émotions, un projet musical et chorégraphique. Créé par la compagnie Decouflé, des enseignants et les Archives nationales, il a été mené avec deux écoles primaires de Saint-Denis.

Gabrielle Grosclaude, adjointe au service éducatif de la direction des Publics

À l'école, la journée d'un enfant est jalonnée d'émotions de toutes sortes. Elles sont liées à l'acquisition de connaissances – de l'enthousiasme d'une découverte à la peur de se tromper – ou aux interactions avec les autres. Les enseignants de six classes de CP et CE1 des écoles Roger-Sémat et Maria-Casarès, à Saint-Denis, ont accompagné leurs élèves dans la découverte et l'expression de



▲ Dessin primé de Héli Chevrant-Breton, épreuve d'arts plastiques du concours général des lycées de 2013, 20190272/10. © Archives nationales de France

leurs émotions, afin de réduire les inégalités scolaires et favoriser un climat propice aux apprentissages. Les Archives nationales ont proposé des ateliers pédagogiques pensés comme des expériences de découverte progressive d'univers jusqu'alors inconnus et inédits. Conçus avec les archivistes des Missions des cartes et plans et des archives audiovisuelles, ils ont permis aux 80 enfants de découvrir des documents polysémiques : films muets de la cinémathèque de l'Agriculture en noir et blanc, dessins de grand format primés au concours général d'arts plastiques, affiches des Amis de la Terre. Leurs formes, supports et contenus – peu habituels pour ces jeunes participants – ont suscité curiosité et émotions. Les enfants ont ensuite partagé leurs interprétations des images et raconté les sensations qu'elles suscitaient dans leur corps (surprise, peur, joie, etc.) grâce à de magnifiques reproductions de documents. Une expérience qui, témoignent les enseignants, a aidé leurs élèves à s'exprimer et à écrire, en classe, de petits textes sur leurs ressentis. ▶

Cinq mois d'exploration artistique

Créée en 1983, DCA est une compagnie de danse contemporaine dirigée par Philippe Decouflé. Implantée à La Chaufferie, à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), depuis 1993, elle y déploie différents projets de territoire. C'est dans ce contexte que Lisa Robert, danseuse, et Jean-Baptiste Soulard, musicien, sont intervenus auprès des élèves de CP et de CE1. Ils ont exploré, à travers la danse et la musique, la nature des émotions. Cette enquête les a menés aux Archives nationales. Là, ils ont éprouvé ensemble la façon dont chacun perçoit le passé et le présent au cours d'ateliers sur « La Science des émotions », durant cinq mois d'exploration artistique. <https://cie-dca.com/fr/>



▲ Le 30 mai dernier, les Archives nationales ont reçu les enfants pour une restitution de leurs ateliers sur les émotions, à Pierrefitte-sur-Seine. © Carole Bauer/Archives nationales de France

▶ Ce projet a été mené avec deux artistes. Ils ont appris aux enfants à identifier leurs émotions de façon plus nuancée, à écrire des chansons et des chorégraphies mêlant archives et création.

Imaginaire et poésie

« Au fur et à mesure des séances aux Archives, les enfants sont devenus de plus en plus acteurs de ce projet. Ils avaient plus de facilité à s'exprimer en associant une émotion ou un imaginaire, constate Lisa Martin, danseuse de la compagnie Decouflé. Je les ai trouvés plus aptes à recevoir, à expérimenter et à s'exprimer sans crainte pendant les ateliers chorégraphiques. » De son côté, Jean-Baptiste Soulard, musicien, relève que « mener ce projet en lien avec les Archives nous a permis de questionner le rapport de chacun à son histoire et à sa famille via nos créations musicales ». Le 30 mai dernier, ce travail, conduit de janvier à mai 2024, a donné lieu à une restitution, dans l'auditorium des Archives nationales, à Pierrefitte-sur-Seine. Les enfants ont partagé leurs rêves pour « quand ils seront grands », de manière personnelle et poétique. ●

ESCLAVAGE COLONIAL

Faire dialoguer histoire et mémoire

Le 14 mai dernier, Jean-Marc Ayrault, président de la Fondation pour la mémoire de l'esclavage, et Bruno Ricard, directeur des Archives nationales, ont signé un partenariat autour d'actions scientifiques, culturelles et éducatives.

Marie-Françoise Limon-Bonnet, directrice des Fonds

« Lorsqu'on parle de l'histoire de l'esclavage en France, on parle de l'histoire de la France, de son économie, de sa diplomatie, de son rapport au monde [...]. On parle d'une page majeure de l'histoire du monde, sur trois continents, et dont plusieurs centaines de millions de personnes sont héritières, aujourd'hui », a souligné Jean-Marc Ayrault, président de la Fondation, lors de la signature du partenariat, le 14 mai dernier, à Paris. Signé avec Bruno Ricard, directeur des Archives nationales, ce partenariat s'articule autour d'actions culturelles et éducatives pour les scolaires comme pour le grand public. En 2022, les Archives ont ainsi exposé le décret d'abolition de l'esclavage de 1848.



© Philémon Henry/Sipa Press

Sur le plan scientifique, ce partenariat vise à repérer et numériser des documents sur l'histoire des esclaves et de l'esclavage. Ce repérage, surtout quand il concerne les hommes et les femmes, permet aux intéressés, familles et chercheurs, d'accéder à des documents en tant que témoignages uniques sur des parcours individuels et des histoires collectives. ●

À savoir

Grâce à Girophares (lire p. 3), les Archives nationales ont mis en ligne des déclarations d'entrée en métropole d'esclaves ou de livres de couleur, au XVIII^e siècle, issues des registres de l'Amirauté de France.





LIRE, ÉCOUTER, VOIR



À LIRE

Les archives du futur se dessinent

L'ouvrage *Les Nouveaux Paradigmes de l'archive* résulte de rencontres entre professionnels et chercheurs en sciences du patrimoine et de l'information, de 2019 à 2023. En accès libre, il examine les mutations amorcées par le numérique dans les pratiques, méthodes et outils de traitement des archives et du patrimoine. Les Archives nationales, le laboratoire Dicen-IdF du Cnam et le centre Jean-Mabillon de l'École nationale des chartes ont coordonné cet ouvrage, soutenu par le laboratoire d'excellence Hastec.



À VOIR

La loi sur l'IVG : 1974, le discours de Simone Veil

Le discours prononcé par Simone Veil, le 26 novembre 1974, à l'Assemblée nationale lors de l'examen de la loi relative à l'interruption volontaire de grossesse est au cœur du deuxième volet des *Remarquables*. Il a été inauguré le 8 mars dernier, le jour même où la loi constitutionnelle relative à la liberté de recourir à l'IVG était scellée place Vendôme (*lire p. 9-10*). L'exposition a déjà attiré 47 000 visiteurs. À votre tour, venez la découvrir!

LIEU: musée des Archives nationales - 60, rue des Francs-Bourgeois, Paris. Entrée libre.
DATE: jusqu'au 2 septembre 2024.



À VOIR

La Résistance au féminin

En décembre 1944, Jacqueline de Lorne d'Alincourt fabriquait une délicate poupée en dentelle et soie, au camp de Ravensbrück, en Allemagne. Elle l'offrait pour Noël à Geneviève de Gaulle, placée à l'isolement en prison. Acte de résistance et de solidarité, cette émouvante Petite Marquise est présentée au musée de l'Ordre de la Libération, dans une exposition-hommage à la résistance féminine: *Résistantes! France, 1940-1944*.



▲ Poupée La Petite Marquise, Jacqueline de Lorne d'Alincourt. 761AP/29/1, fonds Anthonioz-de Gaulle, dépôt au musée de la Résistance nationale, ID00093. © Musée de l'Ordre de la Libération

LIEU: musée de l'Ordre de la Libération, Paris.
DATE: jusqu'au 13 octobre 2024.

